

## L'HEBDO DU CNDH

N°6 - Semaine du 8 au 14 juin 2013

www.cndh.ma

## GENÈVE : POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME INTERNATIONAL DE DIFFUSION DE LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME

Le président du CNDH, M. Driss El Yazami a participé mardi 11 juin 2013 à un panel de discussion sur 'les défis communs auxquels sont confrontés les États dans leurs efforts pour garantir la démocratie et la primauté du droit dans la perspective des droits de l'Homme', organisé dans le cadre de la 23ème session du Conseil des droits de l'Homme qui se tient du 14 au 27 mai à Genève. Dans une intervention prononcée dans le cadre de cette discussion, M. El Yazami a indiqué que des diagnostics rigoureux pays par pays doivent être établis par le système des Nations unies pour savoir comment la communauté, selon l'état des réformes de chaque pays, peut intervenir et consolider les réformes en cours. Il a également appelé à la qualification des différents acteurs politiques, institutionnels, des pouvoirs publics et de la société civile et à la nécessité de mettre en œuvre un véritable programme international de diffusion de la culture des droits de l'Homme.

## RENCONTRE DE M. EL YAZAMI AVEC LA HAUT COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Driss El Yazami a présenté mardi 11 juin 2013 à la Haut Commissaire aux droits de l'Homme, Mme Navi Pillay, les avancées significatives réalisées dans les domaines de promotion et de protection des droits humains au Maroc, y compris ses provinces du Sud. Lors d'une rencontre tenue au siège des Nations unies à Genève en marge de la 23ème session du Conseil des droits de l'Homme, M. El Yazami a fait le point sur le bilan de deux ans d'action du CNDH, une institution dotée de larges attributions et œuvrant selon une approche participative et inclusive des acteurs de la société civile.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 Conseil national des droits de l'Homme

## ESSABAR : LA NÉCESSITÉ D'HARMONISER LE PROJET DE LOI RELATIF AU DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION AVEC LA CONSTITUTION

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), représenté par son secrétaire général, M. Mohamed Essabbar a pris part aux travaux du colloque national organisé le jeudi 13 juin sur le thème 'droit d'accès à l'information : levier pour la démocratie participative' par le ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration. Intervenant à cette occasion, M. Essabbar a mis en exergue la nécessité de garantir la cohérence et l'harmonisation du projet de loi relatif aux droits d'accès à l'information qui est en cours d'élaboration avec les dispositions de la constitution et les droits liés à ce droit dont les droits des consommateurs, le droit au savoir, la propriété intellectuelle, la vie privée etc.

## LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT BELGE EN VISITE AU CNDH

Le secrétaire général du CNDH, M. Mohamed Essabbar a reçu, le lundi 10 juin 2013 au siège du Conseil, M. André Flahaut, président du parlement belge. M. Essabbar a présenté à cette occasion les prérogatives, missions, activités et programmes du Conseil depuis sa création en mars 2011. Il a mis en exergue également les principales réalisations du Conseil dans le domaine des droits de l'Homme durant ces deux dernières décennies.

## LE CONSEIL PARTICIPE À MADRID AU 5ÈME CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Une délégation du CNDH participe aux travaux du 5ème congrès mondial contre la peine de mort qui se tient du 12 au 15 juin 2013 à Madrid, en Espagne. Plus d'un millier d'acteurs représentant la société civile internationale et la sphère politique et institutionnelle participent aux travaux de ce congrès organisé par l'association 'ensemble contre la peine de mort', sur invitation du gouvernement espagnol et sous le parrainage de la Norvège, la Suisse et la France.

## CRDH

CASABLANCA-SETTAT  
LES MESURES DE RÉINSERTION DES DÉTENUS

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat, l'association 'Relai prison-société', et l'association 'Adala', ont organisé, le lundi 10 juin à Casablanca, une conférence sous le thème 'la réhabilitation : simplification des procédures pour une véritable réinsertion des prisonniers'. La rencontre avait pour objectif de lancer le débat sur la problématique de la réhabilitation du point de vue juridique, législatif, et institutionnel en vue d'élaborer des propositions concrètes à même de faciliter les dispositions et les procédures juridiques en vue d'une intégration effective des détenus dans la société.

## TANGER

## LES STANDARDS INTERNATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME ET LES MOYENS DE LES INTÉGRER DANS LES PLAIDOIRIES

CRDH de Tanger organise en coordination avec l'ordre des avocats de Tanger, une session de formation sur 'les standards internationaux des droits de l'Homme et les moyens de les intégrer dans les plaidoiries', et ce, les 14 et 15 juin 2013 au siège du club des avocats à Tanger. Cette session de formation vise à renforcer les capacités des membres de l'ordre des avocats et de la CRDH de Tanger sur les moyens de mettre en œuvre les instruments internationaux des droits de l'Homme, ainsi que les principes et la philosophie qu'ils véhiculent. Elle a pour objectif également de familiariser les participants avec les méthodes de construction des plaidoiries devant les tribunaux sur la base des engagements internationaux du Maroc en matière des droits de l'Homme dans les litiges.

## LAÏYOUNE-ESSMARA

## LE RÔLE DU CORPS MÉDICAL DANS LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU DROIT À LA SANTÉ

Dans le cadre de la rencontre organisée par la CRDH Laïyoune-Essmara en partenariat avec l'Association des amis des malades pour le soutien médical, en hommage aux cadres médicaux et administratifs des hôpitaux de la ville, la commission s'est penchée sur la question du droit à la santé et sur le rôle du corps médical dans la mise en œuvre effective de ce droit. L'objectif de cette rencontre qui a eu lieu le dimanche 09 juin à Laïyoune, est de sensibiliser sur le rôle du médecin, de l'infirmier et de l'ensemble du personnel de la santé sur leur rôle dans la promotion des droits de l'Homme en général et du droit à la santé en particulier.